

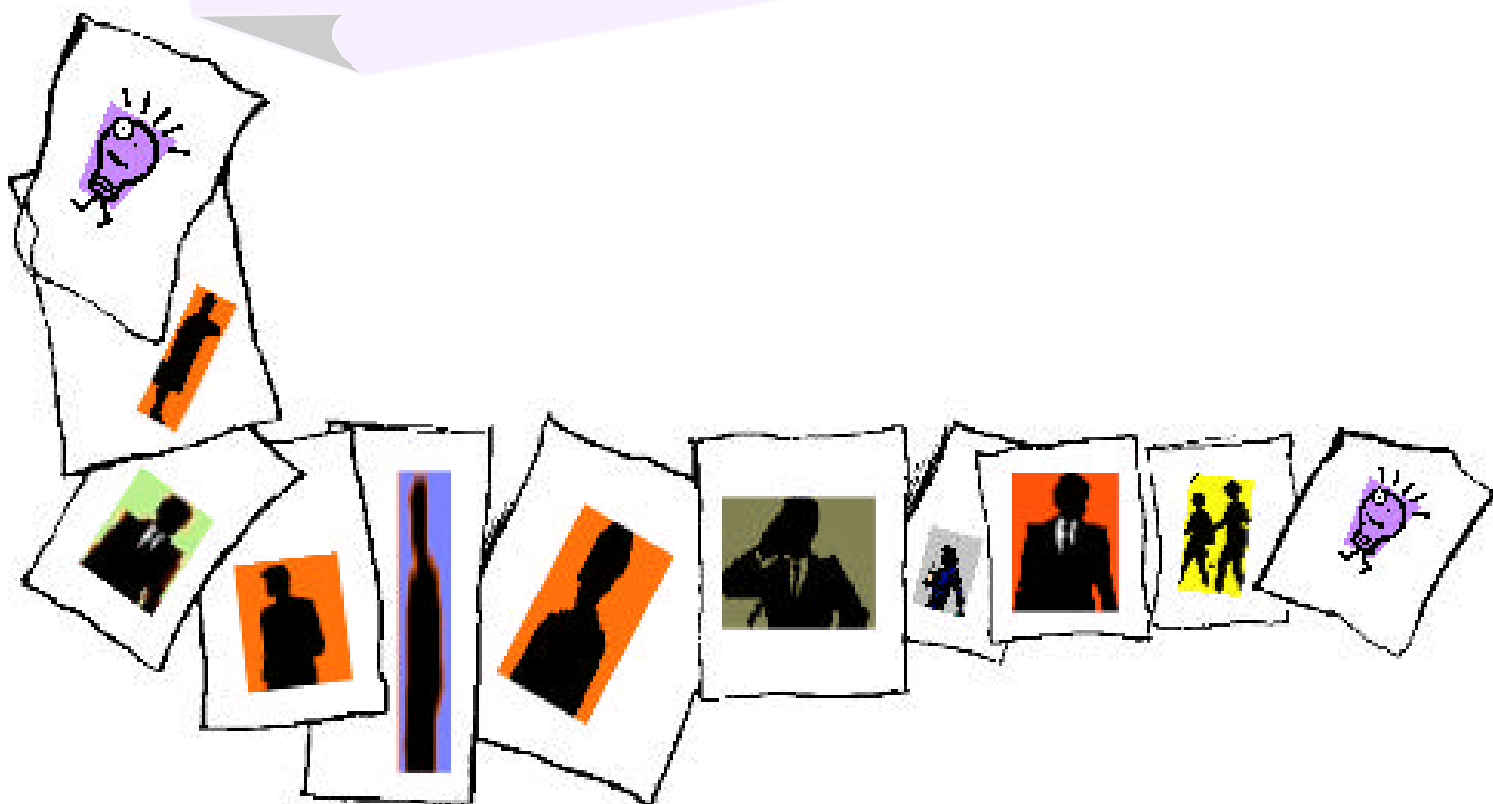


Membre du réseau de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé

et l'Institut Rhône-Alpes de Tabacologie



*Enquête exploratoire sur  
la position des adultes  
confrontés au tabagisme  
des jeunes :  
Synthèse et  
recommandations.*



## Introduction

Dans le cadre de son programme régional de prévention du tabagisme auprès des jeunes financé par l'INPES pour les années 2004-2006, et plus précisément dans l'objectif 2 : « Produire des connaissances et des outils d'intervention sur le tabagisme des jeunes », le Réseau Régional d'Education pour la Santé devait produire une enquête exploratoire sur la position des adultes confrontés au tabagisme des jeunes.

Le CODES\* 42 a été chargé de la coordination de cette enquête avec le concours de l'ADES\* 26 et de l'ADESSI\*.

L'objectif général de cette enquête visait avant tout à recueillir auprès des professionnels leurs représentations et leurs positions face au tabagisme des jeunes et à en dégager des spécificités par catégorie de structures.

Les publics ciblés par l'enquête étaient des adultes encadrant des jeunes dans quatre catégories de structures :

- l'enseignement général (collèges, lycées)
- l'enseignement professionnel
- les structures d'accompagnement et d'insertion (missions locales, PJJ...)
- les institutions médico-sociales (les instituts médico-éducatifs, les instituts médico-professionnels...)

L'enquête a été réalisée sur la base d'entretiens semi-directifs, cette méthode nous semblait la plus appropriée pour recueillir des représentations.

Au total, 21 personnes ont été interrogées à l'aide d'une grille de recueil commune aux trois départements :

- L'ADES 26 et le Codes 42 ont chacun enquêté auprès de deux personnes dans les quatre milieux de vie cités précédemment.
- L'ADESSI, de son côté, s'est entretenue auprès de cinq personnes, en interrogeant au moins une personne par milieu de vie.

Pour une exploitation plus pertinente des réponses, nous avons pour certaines questions, regroupé les données recueillies par item.

Les résultats de cette enquête ne constituent en aucun cas une analyse approfondie des représentations des adultes sur le tabagisme des jeunes par catégorie de structures. En effet, compte tenu du nombre de personnes interrogées, il n'a pas été possible de mettre en avant des spécificités par milieu de vie d'autant que nous avons pu constater que les éléments de réponses apportés par les enquêtés tenaient davantage à leur histoire, leur fonction ou encore à leurs statuts tabagique qu'à la catégorie de structure à laquelle ils appartenaient.

Toutefois, et en s'appuyant sur nos expériences extérieures à cette étude, nous avons essayé lorsque cela nous paraissait important d'analyser ces données en : dégageant certaines tendances, mettant en avant certaines hypothèses, créant du lien entre les différents axes de travail du programme régional de prévention du tabagisme des jeunes ou encore en pointant le manque de précisions de certaines de nos questions.

Vous trouverez ces analyses à la fin de chaque question dans des encadrés en pointillé.

\*CODES 42 : Comité Départemental d'Education pour la Santé de la Loire.

\*ADES 26 : Association Départementale d'Education pour la Santé de la Drôme.

\*ADESSI : Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de l'Isère.

## Présentation des enquêtés

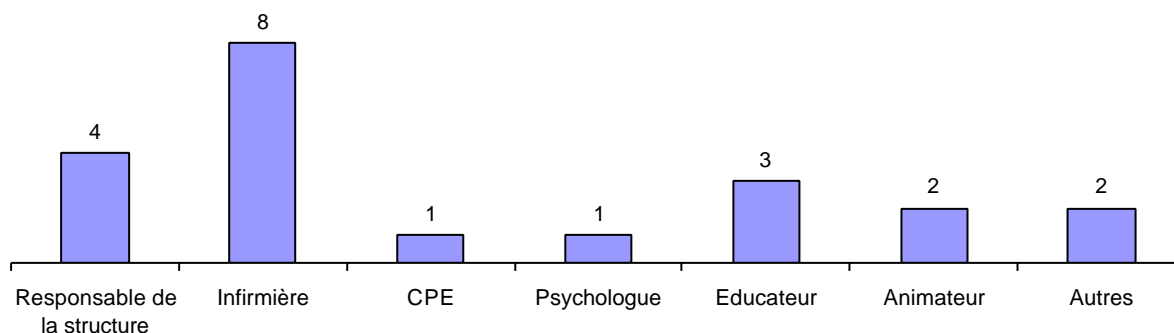
### I - Lieu d'exercice :

Les différents milieux de vie sont tous représentés et les personnes interrogées proviennent de lieux d'exercice très divers.

Lieu d'exercice	Nombre de personnes interrogées
Enseignement général : - Collège - Lycée	1 4
Enseignement professionnel - Lycée	5
Structures d'accompagnement et d'insertion : - Centre social - Pôle Jeunesse - Mission locale - Foyer de jeunes travailleurs	1 1 1 2
Structures Médico-sociales : - Institution Plein Vent (Enseignement spécialisé : jeunes sourds) - Institut Médico Educatif - Institut de réadaptation pédagogique - Maison d'enfants à caractère social	1 1 2 2
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

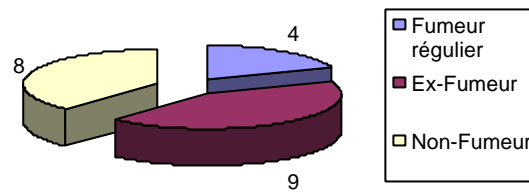
### II - Fonction :

Les personnes le plus souvent interrogées exerçaient la profession d'infirmière, suivies par les responsables de structure et les éducateurs.



### III - Statut tabagique :

La plupart des personnes interrogées soit 17 personnes sur 21 étaient non-fumeuses ou ex-fumeuses :



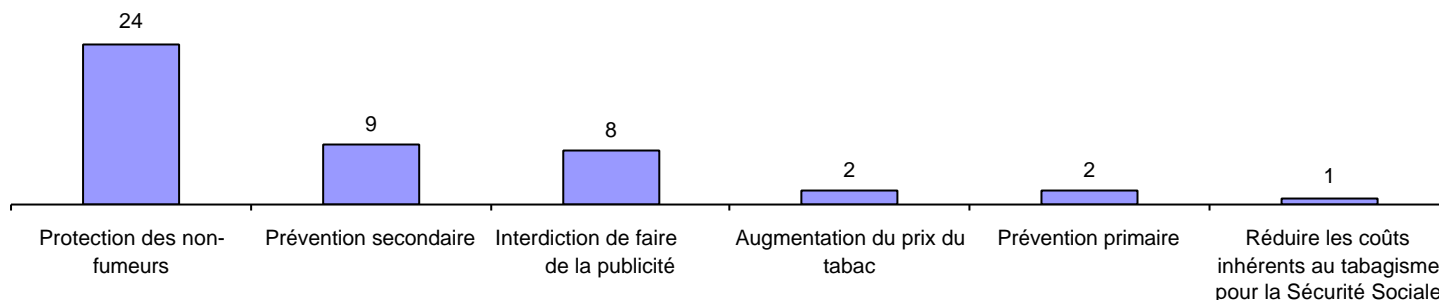
Les consommations des personnes qui fumaient variaient entre 2 et 20 cigarettes par jour.

- ⊕ *Au cours de nos enquêtes nous n'avons rencontré aucune personne fumant occasionnellement.*
- ⊕ *Parmi l'échantillon des personnes interrogées, nous constatons que la proportion des fumeurs est inférieure à celle des enquêtes nationales.*

## La loi dans leur structure

### I - Connaissance des objectifs de la loi Evin

L'objectif le plus souvent cité reste la protection des non-fumeurs suivi par la prévention secondaire et l'interdiction de faire de la publicité.



*Au vu des réponses qui nous ont été faites, il semblerait que :*

- Les enquêtés aient une connaissance de la loi plutôt partielle et approximative.*
- Les professionnels appartenant aux structures d'accompagnement et d'insertion / médico-sociale, connaîtraient un peu mieux le contenu de cette loi.*
- Certains enquêtés aient confondu objectifs et moyens.*

### II - Opinion des enquêtés concernant cette loi

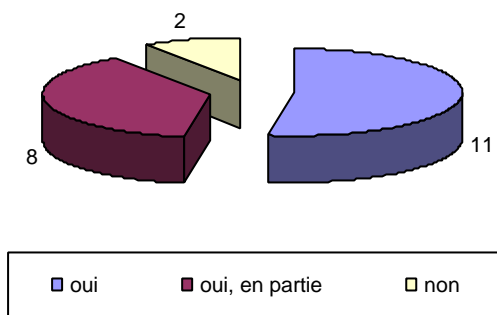
Tous les enquêtés sans exception, sont favorables à cette loi et parmi les raisons invoquées on retrouve :

Protection des non-fumeurs/respect de l'autre	14
Question de santé publique	5
Prévention primaire (prévenir l'initiation etc.)	4
Prévention secondaire (réduire la consommation, encourager/inviter à l'arrêt etc.)	5

Certains enquêtés ont toutefois soulevé des réserves concernant quelques aspects de cette loi : « Je pense que l'augmentation du prix du paquet peut entraîner certains effets pervers comme le développement de la contrebande mais l'intérêt de cette loi c'est que cela fait débat et permet d'en discuter, les fumeurs ne sont plus dans un sentiment d'impunité totale comme il y a quelques années » et « attention à la dérive du tout répressif qui peut conduire les jeunes à se tourner vers d'autres produits (ex : le cannabis) ».

*Cette loi semble également donner une légitimité au statut de non-fumeur et son existence conforte vraisemblablement certains jeunes dans leur capacité à résister à la « tentation du tabac ».*

### III - Application de la loi Evin au sein de leur structure



Deux personnes considèrent que la loi Evin n'est pas appliquée au sein de leur structure, quant aux autres, elles estiment qu'elle l'est soit totalement, soit en partie.

#### **Commentaires :**

##### **\*Les « oui » :**

« Il est interdit de fumer dans les locaux et aux abords extérieurs qui dépendent du pôle jeunesse »

« Interdiction de fumer au sein de la structure (cour et bâtiments) à la fois pour les jeunes et les adultes. »

« Interdiction totale de fumer depuis la rentrée pour les jeunes quant aux adultes, ils fument en salle des professeurs »

« Existence d'une zone identifiée »

« On ne peut pas fumer à l'intérieur des bâtiments. »

« Oui : on demande avant de rentrer dans un bureau si on peut fumer ou non. »

##### **\*Les « oui, en partie » :**

« Nous sommes dans une application plutôt souple de la loi puisque pour les jeunes nous avons créé et délimité un espace fumeurs dans la cour, nous n'avons pas souhaité, pour des raisons de sécurité, que les jeunes fument à l'extérieur. Les professeurs, quant à eux, disposent d'une salle fumeurs »

« Il y a une interdiction de fumer pour les moins de 16 ans, les plus de 16 ans n'ont la possibilité de fumer qu'avec l'autorisation parentale et les plus de 18 ans n'ont pas besoin d'autorisation. Nous avons également une salle fumeurs ouverte de 12h à 14h ainsi qu'après 17h, en dehors de ces plages horaires il est interdit de fumer »

« La salle fumeurs pour adultes n'est pas aux normes »

« Il y a des informations sur les interdictions de fumer mais il n'y a pas de répression si on ne les respecte pas ».

##### **\*Les « non » :**

« Il n'y a pas de zone fumeurs »

« Il n'y a pas de volonté au niveau du proviseur, les jeunes fument dans la cour mais il est vrai que si les jeunes sortaient à l'extérieur la responsabilité du chef d'établissement serait tout de même engagée ».

⊕ *La position des professionnels par rapport à l'application de cette loi au sein de leur structure est extrêmement floue voire contradictoire. L'interprétation variable de cette loi relève à la fois des professionnels interrogés mais également du statut vis à vis du tabac des structures dans lesquelles ils exercent.*

⊕ *Dans la plupart des cas, il y a une salle fumeurs pour les adultes et non pour les jeunes même si souvent, ces salles ne sont pas aux normes de ventilation définies par la loi Evin.*

⊕ *Cette loi est parfois en contradiction avec les missions mêmes des structures, de ce fait les chefs d'établissement doivent composer avec la loi et leurs propres missions, c'est ainsi que certains d'entre eux préfèrent garder les jeunes fumeurs au sein de leur structure à la fois pour des raisons de sécurité mais aussi pour des raisons de responsabilité.*

## ***Respect de l'application de la loi***

- *Par les adultes :*

✖ Les «oui» :

« Oui, les adultes fument dehors ou dans la salle fumeurs aux horaires d'ouverture et jamais devant les élèves »

« Il n'y a pas de souci, la loi est bien comprise »

✖ Les «oui, mais» :

« Oui, en général, mais certains adultes s'accordent parfois le droit de fumer en dehors de l'espace prévu à cet effet lorsqu'il n'y a pas de jeune dans l'établissement ».

« Par le personnel de la structure «oui» mais pas forcément par les adultes extérieurs à la structure, par exemple à l'occasion de réunions avec des collègues, ils vont fumer aux abords qui dépendent du pôle jeunesse alors que c'est interdit »

✖ Les «non» :

« Non, les enseignants n'ont pas la salle fumeurs »

« Pour le personnel interne les raisons sont principalement l'oubli, la paresse ou la revendication du statut fumeur (espace fumeur non accessible à tous les adultes : personnel ATOS) »

« Personnes extérieures à l'établissement (visiteurs, ouvriers etc.) »

- *Par les jeunes :*

✖ Les «oui» :

« Les jeunes respectent même si en activité à l'extérieur ils revendiquent verbalement le fait de pouvoir fumer ».

« Oui, il n'y a pas de jeunes qui fument cette année ».

« Zone respectée par les élèves »

✖ Les «oui, mais» :

« Dans la cour il n'y a pas de problèmes mais certains essaient de fumer dans les toilettes, non pas par nécessité mais ils veulent surtout défier le cadre ».

« Certains jeunes se placent dans l'interdit, par provocation, en fumant dans le parc tout en sachant que les adultes le savent. Quand un jeune est pris en flagrant délit, il n'y a pas de sanctions mais des explications et la confiscation de la cigarette ou du paquet ».

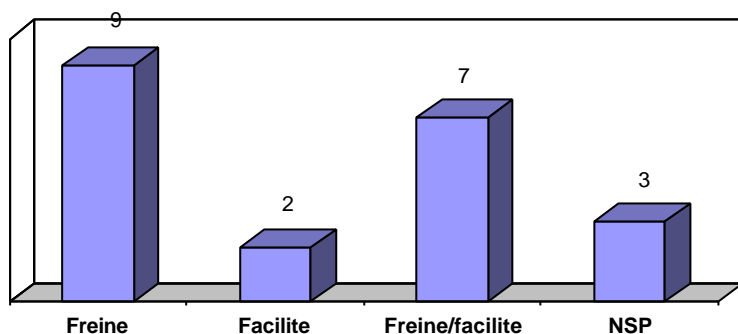
« Oui, il y a un respect des résidents entre eux mais pas forcément des jeunes qui viennent de l'extérieur ».

✖ Les «non» :

« L'interdiction n'est pas toujours respectée ».

*Il semblerait que dans les faits, il y ait un meilleur respect des interdictions par les jeunes que par les adultes.*

#### IV - Avis des enquêtés sur l'influence de leur structure sur le tabagisme des jeunes



Pour 9 personnes, leur structure constitue un frein au tabagisme des jeunes et à l'inverse pour 9 autres, elle peut aussi faciliter ce tabagisme.

##### \*Freine :

« Interdiction de fumer dans la structure sous peine de sanctions »

« Interdiction de fumer au sein de la structure pour les jeunes et les adultes ».

« Interdiction de fumer en dehors de la salle fumeurs et des temps permis »

« Au sein et aux abords de la structure c'est totalement interdit et compte tenu de la petite taille de la structure c'est relativement facile à faire respecter. Maintenant le problème qui s'est posé concerne les activités extérieures par exemple pour les sorties au ski où nous avons décidé que les jeunes n'auraient pas le droit de fumer quand ils le voudraient, dans la journée nous avons donc aménagé des moments précis où ils auraient le droit de fumer (une pause le matin, après manger) mais il est vrai que c'est beaucoup plus difficile à faire respecter. Notre objectif est de compliquer la consommation de tabac du jeune fumeur de façon à lui montrer que ce n'est pas acquis et à susciter une discussion, des débats etc. »

« Dans la mesure où on n'autorise pas, on tolère à partir de 16 ans ».

« La présence d'une zone fumeurs au sein de l'établissement n'incite pas plus les jeunes à fumer parce que de toute façon, ils fumeraient à l'extérieur. On n'incite pas à frauder l'interdit ».

##### \*Freine/Facilite :

« Il y a un affichage et une bonne cohésion du personnel dans le respect des espaces fumeurs et non-fumeurs mais le cadre naturel agréable incite les jeunes à aller fumer à l'extérieur ».

« Interdiction de fumer à l'intérieur, de plus des actions de prévention sont organisées dans les classes mais les jeunes ont quand même la possibilité de fumer à l'extérieur ».

« L'application de la loi peut éviter à certains jeunes de se mettre à fumer mais le fait, pour d'autres jeunes (notamment les internes), de se retrouver « en vase clos » avec des fumeurs peut les encourager à se mettre à fumer »

« Interdiction de fumer à l'intérieur mais la privation temporaire de cigarette entraîne une façon de les fumer plus nocive »

##### \*Facilite :

« On peut fumer partout ; les jeunes s'entraînent entre eux. »

« Taille de la structure très étendue »

« Notre structure ne fait rien dans le sens de la loi Evin pour protéger les jeunes. Ce qui ennuie le plus le Proviseur, c'est la crainte d'avoir un jour un procès sinon il est d'accord avec la loi Evin mais ce n'est pas la priorité de l'établissement. »

⊕ *Les représentations des professionnels sont variables mais presque tous ont soulevé l'ambiguïté de l'influence de leur structure sur le tabagisme des jeunes.*

⊕ *Certains ont également soulevé les éventuels effets pervers d'une interdiction totale de fumer au sein de leur établissement qui entraînerait à l'extérieur et sans encadrement, d'autres types de consommations.*

## Leurs représentations du tabagisme des jeunes

### I - Avis des enquêtés sur :

<b><i>Les raisons qui déterminent l'entrée des jeunes dans le tabagisme</i></b>	Total des réponses
Mimétisme/regard de l'autre	11
Appartenance au groupe	10
Accès au statut d'adulte/rite de passage	10
Opposition à l'autorité/transgression de l'interdit	6
Expérimentation/initiation curiosité	4
Compensation/gestion du stress, du mal-être	4
Façon/besoin de s'affirmer	3
« Permissivité » du cadre de vie (parents, lycées etc.)	3
Plaisir/relaxation	2
Autres	1

*Les représentations des professionnels concernant les déterminants liés à l'entrée des jeunes dans le tabagisme portent essentiellement sur la fonction sociale de la cigarette et son rôle d'intégration.*

<b><i>Les causes qui déterminent l'apparition ou l'établissement d'un comportement de dépendance</i></b>	Total des réponses
Mal être/déprime/stress	14
La nicotine devient un besoin	5
Habitudes	5
Mimétisme de groupe	4
Prédisposition génétique ou psychologique	3
Plaisir	3
Nombre de cigarettes fumées	2
Béquille sociale	2
Consommations associées	1

✦ *Une grande majorité de réponses apportées par les professionnels sur les raisons qui déterminent l'apparition ou l'établissement d'un comportement de dépendance porte sur le rôle de compensation de la cigarette (mal être, déprime, stress etc.). A l'inverse, la notion de plaisir n'a été citée que trois fois.*

✦ *Nous avons constaté que les personnes interrogées ont eu des difficultés d'une part à faire la distinction entre cette question et la précédente et d'autre part à expliquer l'entrée des jeunes dans la dépendance.*

<i>Les motivations des jeunes dans leurs tentatives d'arrêt du tabac</i>	Total des réponses
Coût	12
Santé	9
Pratiquer un sport	5
Se libérer de la dépendance	4
Pression de l'entourage (parents, petit(e) ami(e) etc.)	3
Moyen d'entrer dans le monde des adultes	2
Rentrer dans la vie active	1

✦ *Les deux principales réponses apportées par les enquêtés sont en adéquation avec les représentations des jeunes sur leurs motivations à l'arrêt du tabac que l'on retrouve dans le Baromètre Santé et dans l'enquête régionale menée en 2003 sur « Les comportements et représentations de l'arrêt du tabagisme chez les jeunes de 16 à 19 ans dans cinq lycées de la région Rhône-Alpes ».*

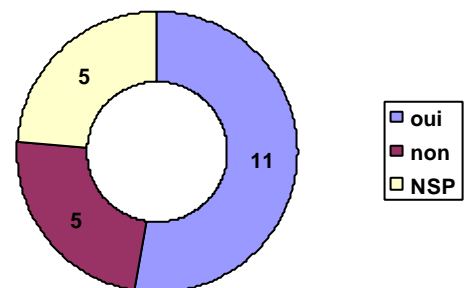
✦ *Nous nous interrogeons toutefois sur ce que les enquêtés mettent derrière le mot « santé » étant donné que ce mot recouvre des réalités différentes chez les jeunes et les adultes.*

✦ *On observe également que dans la perception des adultes, les motivations des jeunes à l'arrêt du tabac sont essentiellement individuelles alors que pour les motivations à l'entrée du tabagisme c'est exactement le contraire, la notion de groupe est prédominante.*

## II - Constatation d'une évolution du tabagisme des jeunes au sein de leur structure concernant :

### - *Le nombre de jeunes qui fument :*

Pour plus de la moitié des personnes interrogées, il semblerait qu'il y ait une évolution (à la hausse ou à la baisse) du nombre de jeunes qui fument au sein de leur structure.



### \*Les « oui » :

« C'est quelque chose qui est moins à la mode. Avec nos collègues éducateurs nous constatons une évolution : un recul »

« Cette année on n'a aucun jeune qui fume, c'est la première fois que ça se produit. D'habitude on a un noyau dur de fumeurs (3/4 personnes) qui entraînent les autres »

« Il y a moins de fumeurs et surtout de gros fumeurs, mais ils commencent à fumer de plus en plus tôt »

« Le pourcentage de jeunes fumeurs qui arrivent au lycée est croissant »

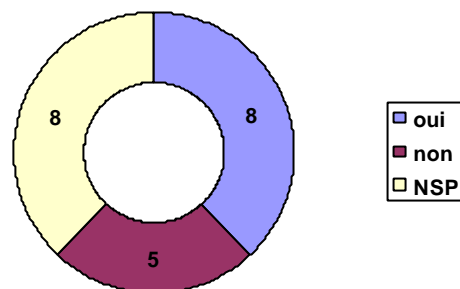
« Oui en augmentation »

✦ *Les résultats montrent que la perception des adultes reste assez approximative, pour une meilleure précision des réponses, nous aurions dû spécifier sur quelle durée portait l'évolution.*

✦ *Lorsqu'une personne interrogée nous fait part du fait qu'il y a moins de jeunes qui fument au sein de sa structure cela ne signifie pas forcément qu'il y a moins de jeunes qui fument dans l'absolu.*

### **- Le nombre de jeunes qui souhaitent s'arrêter de fumer :**

Parmi les personnes interrogées, huit d'entre-elles ont constaté que de plus en plus de jeunes souhaitaient arrêter de fumer.



#### **\*Les «oui» :**

« les jeunes essaient de s'arrêter ou de diminuer »

« Nous avons constaté une augmentation de demandes d'adresses et de conseils pour arrêter de fumer de la part des jeunes »

« J'ai l'impression qu'ils ont plus envie d'arrêter, ils ne se voient pas fumeur à vie mais ils ne sont pas encore dans une démarche d'arrêt »

« Dans les dires, oui, concrètement, non »

« Nous avons eu quelques demandes pour arrêter de fumer mais c'est surtout pour demander un soutien, une écoute, un besoin d'aide plutôt que l'arrêt »

#### **\*Les «non» :**

« Un jeune a souhaité arrêter mais d'autres substances »

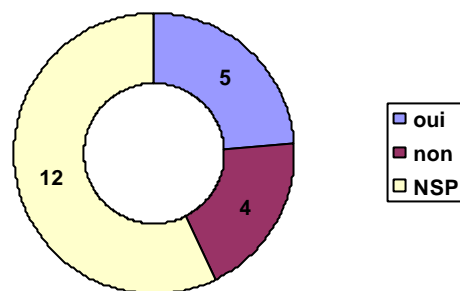
#### **\*Les «NSP» :**

« Ancienneté trop faible dans l'établissement »

*Il semblerait qu'il y ait une évolution des représentations du statut de non-fumeur et d'ex-fumeur, en effet, les jeunes parlent beaucoup plus de leur désir d'arrêt ou de réduction de leur consommation et ne s'imaginent pas forcément fumeurs toute leur vie.*

**- Le nombre de jeunes qui se sont arrêtés de fumer :**

La plupart des personnes interrogées ne peuvent pas dire s'il y a eu une évolution du nombre de jeunes qui se sont arrêtés de fumer au sein de leur structure.



**\*Les «oui» :**

« Dans les plus âgées : les BTS et les Bac pro essentiellement »  
« En remontant à deux ans, il y a une évolution des jeunes filles qui se sont arrêtées »  
« Oui, cette année beaucoup de jeunes ont dit qu'ils se sont arrêtés de fumer »

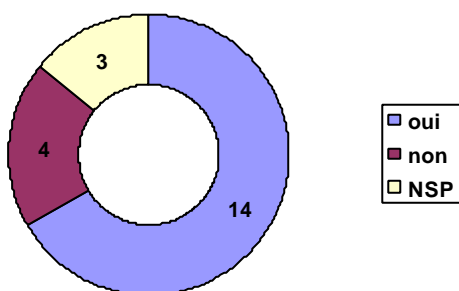
**\*Les «NSP» :**

« Je ne connais pas de jeunes qui se sont arrêtés, je pense qu'ils s'arrêtent plus tard »

*De la même façon, la perception des enquêtés concernant cette question reste assez floue, on peut supposer que les jeunes qui arrêtent de fumer ne s'adressent pas directement à ces professionnels qui constatent toutefois une évolution des demandes d'accompagnement de la part des jeunes (demande d'adresses, de conseils etc.).*

**III - Constatation d'une évolution chez les jeunes de l'image :**

**- du fumeur :**



14 personnes considèrent que chez les jeunes l'image du fumeur a évolué

**\*Les «oui» :**

« Marginalisation du fumeur, fumeur pestiféré, nuit à l'environnement »  
« On est passé d'une image positive du fumeur à une marginalisation »  
« C'est celui qui dérange »  
« Il n'y a plus d'idéalisation du fumeur, il est moins valorisé, il aimerait ne plus fumer »  
« Ce n'est plus à la mode »

« Le clan des non-fumeurs rejette un peu celui des fumeurs, globalement l'image du fumeur devient négative »

« Le fumeur c'est quelqu'un qui n'a pas su résister à une offre »

« Ceux qui ne fument pas sont plus sensibilisés à cette problématique, ils pensent que le tabac n'apporte rien et voient les fumeurs comme des crâneurs ».

« La fille est l'égale du garçon ».

« On est plus adulte si on ne fume pas »

« Fumer n'est plus un moyen d'affirmer un statut adulte ; le fumeur n'est plus perçu par les autres jeunes du centre comme ayant un « plus ». Par contre, on observe une valorisation croissante de l'alcool, et le haschich apparaît de plus en plus comme le passeport pour le monde adulte ».

✖ Les « non » :

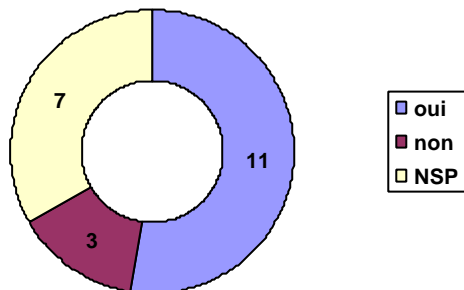
« Pas dans le discours des jeunes »

« Pour ceux qui fument « non » »

« Pas de changement de l'image du fumeur chez les jeunes ; pas plus que celle du buveur »

« Peut-être chez les jeunes en général mais pas concernant les jeunes de notre structure »

- *du non-fumeur :*



De la même façon, 11 personnes estiment que l'image du non-fumeur chez les jeunes évolue.

✖ Les « oui » :

« Image très positive, très valorisée »

« Le non-fumeur c'est celui qui a su résister au tabac et ce n'est plus le petit timide qui ne veut rien essayer »

« Les fumeurs ne critiquent plus les non-fumeurs, ils n'essaient pas de les inciter et à l'inverse les non-fumeurs sont fiers de ne pas fumer, d'avoir su dire non »

« Maintenant dans un groupe, un non-fumeur n'aura plus la même pression qu'auparavant où il était mal vu, il est mieux respecté »

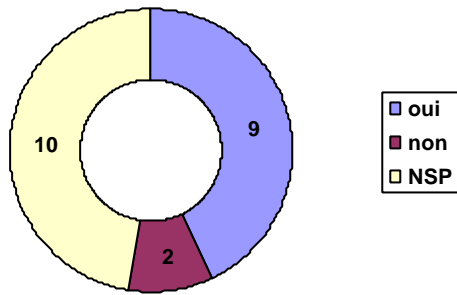
« Le non-fumeur peut aujourd'hui revendiquer son statut et l'application de la loi Evin y est probablement pour quelque chose »

« Les non-fumeurs prennent le dessus, ils peuvent dire qu'ils sont gênés »

✖ Les « non » :

« La vague n'a pas forcément touché nos jeunes, pas encore, ce n'est pas une priorité. »

- de l'ex-fumeur :



Une grande partie des personnes interrogées ne se sont pas prononcées et l'image de l'ex-fumeur chez les jeunes a évolué pour seulement 9 personnes.

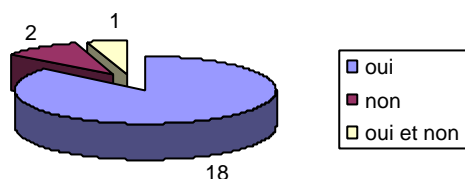
✱Les «oui» :

- « C'est quelqu'un qui a une force de caractère et qui a su vaincre une dépendance »
- « Il est bien vu, il a de la personnalité car il a su prendre sur lui pour arrêter de fumer et en même temps, il est reconnu par les fumeurs »
- « Il est sur un piédestal : intelligent, il a beaucoup de qualités, il est très valorisé »
  
- « Il est encore mieux vu que le non-fumeur »
  
- « Arrêter de fumer est de plus en plus perçu comme un signe de maturité et d'autonomie »

✦ *Globalement, dans les représentations des enquêtés, il y aurait une certaine évolution de l'image que les jeunes ont du fumeur qui tend à être dévalorisée et à l'inverse celle du non-fumeur serait plutôt positive. Etant donné le peu de personnes qui se sont positionnées sur l'image de l'ex-fumeur, il est difficile d'en dégager une évolution.*

✦ *Il aurait été intéressant de préciser notre question de façon à ne pas recueillir les représentations du fumeur en général mais celles du jeune fumeur, cet axe de réflexion pourrait être approfondi à l'occasion de la prochaine étude-action sur le tabagisme des jeunes dans le cadre du programme régional de prévention du tabagisme des jeunes.*

## IV - Rôle des enquêtés concernant la prévention du tabagisme



On constate qu'une grande majorité des personnes interrogées considèrent avoir un rôle à jouer concernant la prévention du tabagisme des jeunes.

### \* Les « oui » :

Nature du rôle	Total réponses
Faire de la prévention secondaire (conseil minimal, accompagnement au sevrage, inciter à l'arrêt etc.)	10
Faire de la prévention primaire (informer, sensibiliser, prévenir les risques etc.)	7
Rôle d'éducation	7
Initier des projets santé au sein de la structure	3
Rôle d'exemplarité	2
Participer à l'application de la loi Evin	1

« Oui, nous nous répartissons les missions, mais quel que soit le secteur d'intervention, nous nous donnons pour mission de prévenir tous les risques. Pour nous, toutes ces questions sont importantes puisqu'il s'agit du développement de l'enfant »

« Tous les éducateurs ont un rôle à jouer là-dessus, cela nous paraît une évidence »

### \* Les « oui et non » :

« Je me sens concernée en tant qu'infirmière mais je ne suis pas convaincue de la pertinence de la priorité accordée à la lutte contre le tabagisme car j'observe une diminution phénoménale de la consommation depuis 30 ans et j'estime que les fumeurs d'aujourd'hui font de plus en plus attention à ne pas gêner. En outre, je considère que les conduites addictives sont avant tout le symptôme d'un mal-être et que les campagnes récentes ont surtout pour effet de culpabiliser les individus de façon à ne pas avoir à s'interroger sur le mal-être induit ou favorisé par la société. Je pense enfin que les adultes sont trop souvent dans le jugement par rapport au comportement des jeunes vis-à-vis du tabac. »

### \* Les « non » :

« Ce n'est pas une priorité, nous sommes déjà confrontés à trop d'insécurité et à trop d'agressivité »

✦ *Les réponses apportées par les enquêtés sont fortement liées à leur fonction, c'est ainsi que les infirmières et les animateurs ont cité plus spontanément un rôle lié à la prévention primaire ou secondaire alors que les CPE, Proviseurs ou éducateurs ont estimé avoir avant tout un rôle d'éducation.*

✦ *Nous avons constaté dans les réponses une confusion entre l'estimation du rôle à jouer et les capacités à le mettre en œuvre.*

## V - Difficultés pour aborder la question du tabagisme avec les jeunes en fonction du statut tabagique :

Quel que soit le statut tabagique des personnes interrogées, elles ne ressentent apparemment aucune difficulté pour aborder la question du tabagisme avec les jeunes.

### - Les « non-fumeurs » :

« Cela facilite car je ne fume pas donc je montre l'exemple »

« Je suis non-fumeuse et infirmière donc cohérente »

« Aucun problème »

« Je ne pense pas que cela joue car c'est avant tout la compétence médicale de l'infirmière qui est attendue »

« Non, même si on est moins objectif »

« Non, même si je n'ai pas connu la dépendance je me rends bien compte de la difficulté à arrêter mais évidemment, si j'étais une ex-fumeuse ce serait peut-être encore mieux »

### - Les « ex-fumeurs » :

« On est plus pertinent, plus crédible. »

« Le fait d'être un ex-fumeur facilite la discussion avec les jeunes qui me posent pleins de questions car j'ai été un des leurs à une époque donc la perception est différente, une relation de confiance s'installe. »

« C'est plus facile pour un ex-fumeur de parler des effets du tabac et de la première cigarette, les jeunes arrivent plus facilement à s'identifier. En plus, en tant qu'éducateur, on représente un « modèle » pour ces jeunes. »

« Non parce que je connais, j'ai l'expérience de l'arrêt du tabac, je comprends leurs difficultés, ce qu'ils ressentent. »

« Non, je n'ai pas envie d'être terroriste. J'ai été fumeur, donc je suis plutôt tolérant, une pédagogie est nécessaire »

« En tant que non-fumeur on est beaucoup plus crédible. Je pense que l'éducateur qui fume doit avoir de bons arguments s'il veut pouvoir être crédible auprès des jeunes et ne pas partager avec les jeunes des moments de convivialité/ pauses avec la cigarette. »

### - Les « fumeurs » :

« Non, parce que je connais la dépendance, je peux mieux la comprendre chez l'autre. »

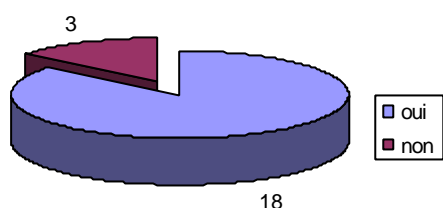
« Pas du tout, car je ne fume jamais devant les jeunes de l'établissement. Je me sens par ailleurs à l'aise pour discuter du tabac avec les jeunes »

« Quand j'ai commencé à travailler en tant qu'animatrice, je trouvais un peu bizarre d'aborder cette question avec les jeunes. A l'heure actuelle, ça ne me pose aucun problème à partir du moment où je reste ferme par rapport au tabac (ne pas partager des moments de pause cigarette avec les jeunes) »

« Non les jeunes viennent me voir, ...souvent on fume une cigarette ensemble. »

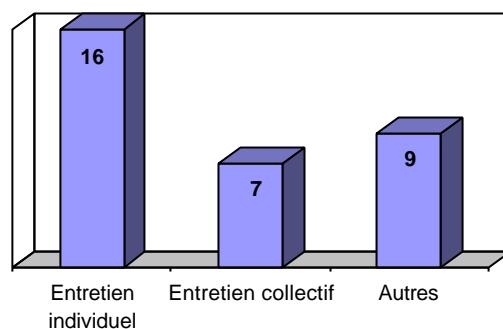
*Cette question générale ne permet pas d'identifier les situations dans lesquelles les professionnels interrogés sont à l'aise ou non pour aborder la question du tabagisme avec les jeunes ni même les situations dans lesquelles ils rencontrent des difficultés, dimensions qu'il aurait été intéressant d'explorer pour alimenter l'axe « Formation des professionnels » du programme régional de prévention du tabagisme.*

## VI - Discussion autour de la question du tabac avec les jeunes de leur structure :



La quasi-totalité des enquêtés ont déjà abordé la question du tabac avec les jeunes de leur structure.

La question du tabac a été abordée le plus souvent sous forme d'entretien individuel.



### ***Circonstances dans lesquelles la question du tabac a été abordée :***

- « Quand les jeunes le désirent quand ils ont envie de l'aborder »
- « Quand l'élève pose la question lors des visites médicales »
- « Lorsque des jeunes viennent me solliciter pour arrêter de fumer »
- « A la demande des jeunes ou après diagnostic de problèmes pulmonaires en lien avec le tabac »

- « Toutes les occasions sont bonnes pour aborder la question »
- « Si un jeune sent l'odeur du tabac quand il vient à l'infirmerie »
- « C'est informel, dans la discussion »

- « On en discute avec les jeunes quand ces derniers ont perçu que le tabagisme créait un état de dépendance. On les aide alors à creuser le pourquoi de leur comportement »
- « C'est comme la sexualité, on profite des moments où les jeunes sont à l'écoute »

- « On discute de tabac en fumant »

### ***Les raisons pour lesquelles la question du tabac n'a jamais été abordée avec les jeunes :***

- « Je ne sais pas, le sujet n'est pas venu »
- « Nous avons d'autres priorités et les jeunes sont à l'extérieur pour fumer donc cela ne facilite pas les occasions d'aborder le sujet »
- « Le jeune a une représentation de la mission locale qui fait que le sujet n'est pas abordé »

✦ *La question du tabac a été fréquemment abordée par les enquêtés et le plus souvent sous la forme d'entretien individuel, élément qui nous paraît important à prendre en compte dans la construction des formations qui seront organisées dans l'axe « Formation des professionnels » du programme régional de prévention du tabagisme des jeunes.*

✦ *Il aurait également été intéressant d'approfondir cette question en recherchant les objectifs fixés par les professionnels quand ils abordent la question du tabagisme avec les jeunes, de façon à compléter éventuellement certains axes de travail du programme régional.*

## Remarques

Nous avons établi un regroupement des remarques qui nous ont été faites à la fin des entretiens non pas en fonction des structures mais plutôt en fonction des idées qui s'en dégagent :

### **Pertinence des actions de prévention du tabagisme**

- « Les jeunes ne se sentent peut être pas encore concernés par l'arrêt du tabac ». (EP\*)
- « Le tabac ce n'est pas un sujet dont ils parlent forcément entre eux (fumeurs et non-fumeurs) au sein de la structure mais qu'ils aiment aborder à l'occasion de groupe de parole. Le tabac est un thème de société dont ils parlent beaucoup et facilement c'est un thème qui ne les met pas mal à l'aise car il les touche moins personnellement que le thème de la sexualité ou de la puberté par exemple. Ils en parlent aussi peut être pour éviter de parler et de penser à leurs propres problèmes, à leurs propres difficultés.  
Dans la structure, les fumeurs et les non-fumeurs se respectent, certains non-fumeurs viennent quelquefois dénoncer (sans donner les noms) les fumeurs : « certains fument dans les toilettes et je ne peux pas y aller ça pue ! » (SMS\*)
- « Il y a trop de matraquage par rapport au tabagisme, cela peut produire des effets contre productifs, il faut faire de l'éducation à long terme » (EG\*)
- « On assiste actuellement à un déplacement de certaines représentations initialement associées à l'usage du tabac (rite initiatique vers le monde adulte) vers d'autres produits type haschich ». (SMS)
- « L'usage du tabac est un moyen de se confronter à l'interdit, et ce besoin de confrontation à l'interdit n'a aucune raison de disparaître ». (SMS)
- « Je pense que ceux qui fument le plus sont probablement aussi les plus « accros » des jeux vidéos, moyens d'éviter d'avoir à se confronter à la réalité extérieure ». (SMS)

### **Besoins/attentes exprimés par les adultes**

- « Je pourrais avantageusement tirer partie d'une formation sur les problématiques de dépendance et les méthodes d'accompagnement à l'arrêt, ce qui me permettrait d'être plus pertinente et plus complète lorsque je serais sollicitée sur ce point par un jeune (tout en précisant que cette situation n'arrive guère qu'une fois/an...) » (EP)
- « Ce serait intéressant de mettre en place un programme d'aide à l'arrêt du tabac dans le lycée mais il faudrait pour cela que l'on soit formée ou que l'on dispose d'outils ». (EP)
- « On me demande de mettre en place des actions de prévention mais sans aucun financement, c'est très difficile de trouver des intervenants extérieurs qui viennent gratuitement » (EG)
- « Manque de temps, il faudrait pour cela un travail avec les enseignants » (EG)

### **Points méthodologiques**

- « Pour parler du tabac avec les jeunes, il faut les mettre à l'aise, en confiance, on n'est pas là pour interdire mais pour discuter » (EG)
- « Travailler avec un public adolescent c'est obligatoirement s'interroger sur l'évolution des consommations et des produits. Si on ne se pose pas ces questions là on passe à côté, il est important de créer un espace de parole qui soit balisé et où les jeunes sentent qu'ils peuvent s'exprimer. Toutes les questions de santé sont abordées en centre social et souvent les langues se délient ». (SI\*)
- « Comment faire pour que les jeunes s'arrêtent de fumer ? » (EP)
- « Dans l'équipe, le tabac et la loi Evin ont déjà été l'occasion de grands débats, nous avons également beaucoup réfléchi à la question, de plus, nous informons chaque année les nouveaux éducateurs saisonniers de l'attitude à adopter concernant cette problématique : interdiction de fumer devant les jeunes et pendant les activités.

Notre objectif est avant tout de faire en sorte que pour le fumeur, fumer ne devienne pas naturel, nous essayons de leur compliquer les choses pour déclencher une discussion, amener le fumeur à réfléchir sur son tabagisme ».(SI)

« Nous sommes toujours intéressés pour travailler avec des intervenants extérieurs car nous pensons que les jeunes n'entendent pas les choses de la même manière, ils les intègrent mieux »(SMS)

- « La prévention du tabagisme doit être pensée dans le cadre plus large de la prévention des conduites addictives, faute de quoi il y a risque de favoriser le glissement des consommations vers d'autres produits. Mais comment faire de la prévention globale ? ... »(SMS)

### **Autres**

- « Chacun est libre de choisir mais la liberté individuelle implique le respect de l'autre ».(SMS)

- « Avec les fortes hausses du prix du tabac, on observe une montée en puissance des «filiales parallèles » pour se procurer le produit ».(SMS)

- « La consommation croissante d'alcool par les jeunes et l'image attrayante de ce produit qui sous-tend cette évolution sont inquiétants ».(SMS)

- « J'estime que la prévention du tabagisme ne fait pas partie de mes priorités » (EP)

✦ *A travers les différentes remarques qui nous ont été faites à la fin des entretiens, nous constatons que la question du tabac suscite de nombreuses interrogations de la part des enquêtés.*

✦ *Cette enquête fait également apparaître que les professionnels sont à la fois en demande de soutien méthodologique et de formations.*

\* EG : Enseignement Général

\* EP : Enseignement Professionnel

\* SMS : Structure Médico-sociale

\* SI : Structure d'Insertion et d'Accompagnement

## Conclusion

Cette enquête a recueilli les représentations de professionnels sur le tabagisme des jeunes en abordant une multitude de problématiques, qui aurait probablement nécessité des entretiens plus longs encore pour une exploration complète. En revanche, l'objectif énoncé initialement de tenter de dégager des spécificités par catégorie de structures aurait nécessité un nombre d'entretiens beaucoup plus important, et en tous cas, disproportionné avec les moyens affectés à ce travail.

Cette enquête nous a toutefois permis de pointer quelques éléments importants qui ne doivent pas être dissociés des autres axes de travail du programme régional de prévention du tabagisme :

- Il se dégage un consensus très clair sur l'intérêt de la loi Evin, tous les enquêtés y sont favorables même si leur interprétation en est différente ce qui se traduit souvent par une application plus ou moins souple au sein de leur structure.
- Les adultes interrogés ont une perception très vague de l'évolution du tabagisme des jeunes et de leurs consommations, cette difficulté de perception n'est pas surprenante, on la retrouve également chez les professionnels de l'éducation pour la santé puisque les différentes enquêtes nationales travaillant autour de cette question ne sont pas forcément cohérentes entre elles.
- Presque toutes les personnes interrogées estiment avoir un rôle jouer dans la prévention du tabagisme des jeunes qu'elles accueillent et la question du tabac est le plus souvent abordée sous la forme d'entretiens individuels.
- Le statut tabagique ne pose apparemment aucun problème ni difficulté aux professionnels pour aborder la question du tabac avec les jeunes.
- Lors des entretiens, les enquêtés nous ont fait part de leur besoin de formation ce qui confirme l'importance de la mise en place de modules de formation dans le cadre de ce programme régional.
- Cette enquête permet d'alimenter les axes : « Etude-action sur le tabagisme des jeunes », « Formation des professionnels » et « Ateliers d'échange de pratiques ».

Cette première expérience régionale d'enquête sous la forme d'entretiens semi-directifs nous a par ailleurs amenés à dégager un certain nombre de constats et de recommandations – bien connus des utilisateurs réguliers de cette méthode, mais pas forcément de tous les éducateurs pour la santé...-, dont certains doivent être scrupuleusement respectés, faute de quoi les résultats peuvent s'avérer peu exploitables au regard des objectifs initiaux. Les principaux sont les suivants :

- L'entretien semi-directif est différent d'un auto-questionnaire : il est donc indispensable de s'assurer auprès de chaque intervieweur de sa bonne connaissance de la mise en oeuvre de ce type d'entretien.
- La grille d'entretien et le sens des questions posées doivent être suffisamment clairs et faire l'objet d'un temps d'échanges entre les différents enquêteurs pour que chacun puisse se les approprier.
- Tout comme les questionnaires, toute grille d'entretien doit être testée pour validation (ou correction) auprès d'un groupe témoin.
- Les modalités d'exploitation des entretiens sont à prendre en compte dès la mise en forme de la grille d'entretien.
- Il est plus pratique pour l'intervieweur et pour la restitution des données de disposer d'une grille de recueil sur laquelle il pourra inscrire directement les réponses.
- Lors des entretiens, l'intervieweur doit être vigilant sur le sens des mots employés par les enquêtés et ne pas hésiter à leur faire préciser leur pensée, de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ou d'interprétation erronée de sa part.

## **Annexe : Grille d'entretien**

Action « Enquête exploratoire sur la position des adultes confrontés au tabagisme des jeunes dans différents lieux de vie »

---

**A] Pour mieux vous connaître**

A.1 <b>Structure</b>	
A.2 <b>Type de catégorie</b>	<input type="checkbox"/> Enseignement général <input type="checkbox"/> Enseignement professionnel <input type="checkbox"/> Structures d'accompagnement et d'insertion <input type="checkbox"/> Institutions médico-sociales
A.3 <b>Fonction</b>	
A.4 <b>Statut tabagique</b>	<input type="checkbox"/> Fumeur régulier <input type="checkbox"/> Non-Fumeur <input type="checkbox"/> Ex-Fumeur <input type="checkbox"/> Fumeur occasionnel  Pour les fumeurs, précisez le nombre de cigarettes fumées : _____

## B] Le tabac dans votre structure

<p>B.1 <b>Pouvez-vous nous citer un ou plusieurs objectifs de la loi Evin ?</b></p> <p>B.2 <b>Êtes-vous favorable à cette loi ?</b></p>	<p>- _____ - _____ - _____ - _____ - _____</p> <p><input type="checkbox"/> oui                      <input type="checkbox"/> non</p> <p>Précisez (en quoi, pourquoi):</p> <p>_____ _____ _____ _____</p>
<p>B.3 <b>A votre avis, la loi Evin est-elle appliquée au sein de votre structure ?</b></p>	<p><input type="checkbox"/> oui                      <input type="checkbox"/> oui, en partie                      <input type="checkbox"/> non</p> <p>- Si oui, comment ? _____ _____ _____</p> <p>- Est-elle respectée ? (par les adultes, par les jeunes)</p> <p>_____ _____ _____ _____</p>

B.4

**Pensez-vous que votre structure soit un frein ou facilite le tabagisme des jeunes ?**

- En ce qui concerne l'organisation des journées ( 8h de cours, pas de pause ou trop de pauses...) et l'aménagement de la structure ( grand parc...)

freine                       facilite                       Ne sait pas

Précisez : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- En ce qui concerne la politique de votre structure (interdit de fumer dans l'enceinte, mise en place de programmes d'aide à la décision d'arrêt...)

freine                       facilite                       Ne sait pas

Précisez : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## C] Les représentations du tabagisme des jeunes

<p>C.3 <b>Qu'est-ce qui selon vous :</b></p> <p>C.3.1 <b>détermine l'entrée des jeunes dans le tabagisme ?</b> (parents statut et positionnement, influence du groupe, par opposition...)</p> <p>C.3.2 <b>détermine l'apparition ou l'établissement d'un comportement de dépendance ?</b> (stress, habitude, plaisir...)</p> <p>C.3.3 <b>motive les jeunes dans leur tentative d'arrêt du tabac ?</b> (Santé, pratique d'un sport, dépendance...)</p>	<p><b>En citer 3 au maximum :</b></p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p> <p>- _____</p>
<p>C.4 <b>Avez-vous constaté une évolution du tabagisme des jeunes au sein de votre structure concernant :</b></p>	<p>- le nombre de jeunes qui fument <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non    <input type="checkbox"/> Ne sait pas</span></p> <p>Précisez : _____</p> <hr/> <p>- le nombre de jeunes qui souhaitent s'arrêter de fumer <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non    <input type="checkbox"/> Ne sait pas</span></p> <p>Précisez : _____</p> <hr/> <p>- le nombre de jeunes qui se sont arrêtés de fumer <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non    <input type="checkbox"/> Ne sait pas</span></p> <p>Précisez : _____</p> <hr/>

<p>C.5</p> <p><b>Avez-vous remarqué chez les jeunes une modification :</b></p> <p>- <b>de l'image du fumeur ?</b></p> <p>- <b>de l'image du non-fumeur ?</b></p> <p>- <b>de l'image de l'ex-fumeur ?</b></p>	<p><input type="checkbox"/> oui                      <input type="checkbox"/> non                      <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Précisez : _____</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> oui                      <input type="checkbox"/> non                      <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Précisez : _____</p> <hr/> <p><input type="checkbox"/> oui                      <input type="checkbox"/> non                      <input type="checkbox"/> Ne sait pas</p> <p>Précisez : _____</p> <hr/>
<p>C.6</p> <p><b>A quels moments particuliers trouvez-vous que les jeunes fument le plus ?</b> (pauses après les repas, le matin avant d'arriver)</p>	<p><b>En citer 3 au maximum :</b></p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

C.7

**Pensez-vous avoir un rôle à jouer concernant la prévention du tabagisme ?**

oui

non

- Si oui, quel est ce rôle ? \_\_\_\_\_

---

---

---

- Si non, pourquoi ? (statut par rapport au tabac...) \_\_\_\_\_

---

---

---

C.8

**Pensez-vous que votre statut tabagique représente une difficulté pour aborder la question du tabagisme avec les jeunes ? (qu'il soit fumeur ou non).**

---

---

---

---

---

---

C.9

**Est-ce que vous avez déjà abordé la question du tabac avec des jeunes de votre structure ?**

oui

non

**- Si oui, sous quelle forme ?**

entretien individuel

entretien collectif

autre (animation de groupe) .....

**- pourquoi avez-vous abordé cette question ?**

---

---

**- Si non, pourquoi ?**

---

---

---

**Remarques**

--	--

Document réalisé par :



Enquête coordonnée par :  
CODES 42

26 Avenue de Verdun

42000 Saint-Etienne

Tél. 04 77 32 59 48

Fax. 04 77 33 89 28

E-mail : [mission@codes42.org](mailto:mission@codes42.org)

Site internet : [www.codes42.org](http://www.codes42.org)